

En préambule, il est à signaler que la composition de la DTN a été modifiée au cours de l'année 2020. Ainsi, Christophe PHILIPPE a quitté sa fonction de Directeur Technique National le 22 octobre 2020. Mathilde CHOISY l'a remplacé au poste de DTN, et Sébastien JOIE a été nommé DTN Adjoint.

RÉSULTATS SPORTIFS 2020

Le début de la crise sanitaire a causé l'annulation d'un nombre important des compétitions prévues. D'autres compétitions ont vu leur format adapté pour le jeu en ligne.

I. NIVEAU INTERNATIONAL « ADULTES » PAR ÉQUIPES

- **Au Mondial Vétérans** (+65 ans) à Prague, médaille d'argent pour l'équipe de France, composée d'Anatoly VAISSER, Nicolas GIFFARD, Jean-Pierre BOUDRE, Jean-Claude LETZELTER, Antoine CANONNE (capitaine).
- La seule autre compétition à laquelle l'équipe de France a participé était une **version en ligne des Olympiades**. Dans la Top Division, l'équipe de France, essentiellement composée de jeunes joueurs en progression (Marie SEBAG, Marc'Andria MAURIZZI, Théo BRESSY, Thimothé RAZAFINDRATSIMA, Anaëlle et Solenn AFRAOUI, Mathilde BROLY, Florence ROLLOT), termine 8^e de sa poule.

II. NIVEAU INTERNATIONAL « ADULTES » INDIVIDUEL

- A l'issue de la première moitié du Tournoi des Candidats d'Ekaterinbourg, stoppé pour cause de crise sanitaire, Maxime VACHIER-LAGRAVE (finalement repêché à la suite du désistement de Teimour RADJABOV) est en tête, avec le même nombre de points que Ian NEPOMNIACHTCHI (4,5/7), mais le devançant au départage, car il l'a battu au cours de la ronde 7. Le tournoi sera repris à une date ultérieure.

III. NIVEAU INTERNATIONAL « JEUNES » INDIVIDUEL

- **Championnat d'Europe des Jeunes en ligne :**

Nom	Catégorie	Score	Place	Participants
Zienkiewicz Jan	U12	4.5/9	48	107
Razafindratsima Timothé	U14	6/9	17	99
Droin Augustin	U14	6.5/9	8	99
Boyer Mahel	U16	5.5/9	31	104
Mathieu Philéas	U16	4.5/9	47	104
Ciarletta Iris	U12F	6.5/9	9	100
Arzur Maia	U12F	5/9	41	100
Schippke Manon	U14F	6/9	12	89
Sumarriva Paulin Laura	U14F	5.5/9	19	89
Tomasi Elise	U16F	5.5/9	21	77
Sabiani Chjara	U18F	5/9	25	65

- **Championnat du Monde des Jeunes en ligne :**

Nom	Catégorie	Score	Place	Participants
Coles Ruben	U10	3/7	50	72
Materia Marco	U12	5/7	8	69
Kuhn Clément	U12	4/7	23	69
Razafindratsinfa Timothé	U14	4.5/7	18	68
Droin Augustin	U14	5.5/7	5	68
Boyer Mahel	U16	4/7	19	59
Gatineau Yovann	U18	3.5/7	28	53
Aflano Emilie	U10F	5.5/7	3	53
Negre Emilie	U10F	4/7	19	53
Arzur Maia	U12F	5/7	8	52
Schippke Manon	U14F	4.5/7	15	57
Tomasi Elise	U16F	4/7	17	48
Aubert Estée	U18F	2/7	35	39

IV. NIVEAU NATIONAL « ADULTES » PAR ÉQUIPES

- Toutes les compétitions ont été, dans un premier temps, décalées, puis arrêtées pour cause de crise sanitaire.
- En ce qui concerne le Championnat de France des Clubs, il a été décidé, conjointement avec la Commission Technique, de figer les classements au moment de l'arrêt des compétitions, permettant aux premiers de chaque groupe de monter en division supérieure. De la même manière, il a été décidé que les clubs situés aux places de reléguables dans le classement ne subiraient pas de descente en division inférieure.
- Cela a permis de mettre en place la nouvelle pyramide des interclubs (1-4-8-16) des interclubs. Étaient initialement prévus : 1 groupe de Top12, 4 groupes de N1 de 10 équipes (au lieu de 3 groupes de 12 jusqu'à présent) 8 groupes de N2 de 10 équipes, 16 groupes de N3 de 10 équipes.
- Avec l'annulation du Top12, et donc aucune descente, ainsi que 4 montées de N1 (cas exceptionnel dans un groupe), un Top16 inédit a été proposé et validé pour la saison 2020-2021.

V. NIVEAU NATIONAL « ADULTES » INDIVIDUEL

- **Le Championnat de France de Blitz** a été organisé en ligne, au cours du mois de mai, réunissant 709 participants. Sophie MILLIET et Christian BAUER sont championne et champion de France.
- Lors du **Championnat de France Universitaire**, en février, Estée AUBERT et Fy ANTENAINA RAKOTOMAHARO sont championne et champion de France, Strasbourg décroche le titre par équipe.

VI. NIVEAU NATIONAL « JEUNES » PAR EQUIPES

- Seule compétition par équipe à avoir pu se terminer, le **Top Jeunes** a vu sa phase finale organisée à Corbas. **Cannes remporte la compétition**, devant Hyères et Nomad'Echecs.

VII. NIVEAU NATIONAL « JEUNES » INDIVIDUEL

- Le **Championnat de France des Jeunes** s'est déroulé en ligne, en cadence rapide, au cours du mois de juillet.

Catégorie	Participants	Champion	Championne
U08	132	DAVIDIAN Aron	ANSEEUW Emma
U10	206	KHOURY Théo	ALFANO Emilie
U12	214	MATERIA Marco	CIARLETTA Iris
U14	190	LAMAZE Simon	SCHIPPKE Manon
U16	119	MATHIEU Philéas	SUMARRIVA-PAULIN Laura
U18	72	HINGOUET Matthieu	SABIANI Chjara
U20	52	LAMAZE Simon	TOMASI Elise

VIII. CLASSEMENT ELO FIDE (INTERNATIONAL) AU 1^{ER} JANVIER 2021

- *Classement parmi les licenciés FFE :*

Nombre de licenciés ayant un classement Elo classique FIDE : 11034

Nombre de licenciés ayant un classement Elo rapide FIDE : 7677

Nombre de licenciés ayant un classement Elo blitz FIDE : 2841

- La France est la 9^e fédération mondiale avec sa moyenne Elo à 2640 sur ses 10 meilleurs classés. La France compte 3 joueurs dans le Top 100 mondial : Vachier-Lagrave 5^e, Bacrot 57^e, Lagarde 96^e et 4 joueuses dans le Top 100 mondial : Sebag 34^e, Skripchenko 51^e, Guichard 54^e, Milliet 70^e.

IX. TITRES ET NORMES EN 2020

- **Les joueurs titrés** (parmi les licenciés FFE) :

Nombre de GMI : 42

Nombre de MI : 101

Nombre de MF : 221

Nombre de GMF : 9

Nombre de MIF : 16

Nombre de MFF : 27

- **Les normes des joueurs français en 2020 :**

Norme de MIF : aucune

Norme de GMF : aucune

Norme de MI : Peio DUBOUE à Rochefort, Yovann GATINEAU à Noisiel

Norme de GMI : aucune

- **Les titres obtenus par des joueurs français en 2020 :**

Yovann GATINEAU (MI)

LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

L'enveloppe 2020 était en légère hausse par rapport à 2019 : 278 135 € pour la campagne PSF 2020.

[Quelques chiffres, à la fin de la campagne de dépôt des dossiers :](#)

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

PSF - FFE Demandes		2019	2020	Evolution
Ligues	Dossiers	10	8	↓ -20.0%
	Actions	31	19	↓ -38.7%
	Total demandé	210 256 €	58 765 €	↓ -72.1%
CDJE	Dossiers	20	25	↑ 25.0%
	Actions	39	53	↑ 35.9%
	Total demandé	104 714 €	174 679 €	↑ 66.8%
Clubs	Dossiers	55	94	↑ 70.9%
	Actions	92	157	↑ 70.7%
	Total demandé	237 516 €	577 563 €	↑ 143.2%
Total	Dossiers	85	127	↑ 49.4%
	Actions	162	229	↑ 41.4%
	Total demandé	552 486 €	811 007 €	↑ 46.8%

- Au total : 127 dossiers ont donc été déposés en 2020 : 94 clubs, 25 CDJE et 8 ligues. Ainsi, on note une très forte augmentation des demandes des clubs en 2020 (70.9%).
- Le comité technique composé des instructeurs fédéraux procède ensuite à l'évaluation administrative de l'éligibilité du dossier (vérification des pièces) ainsi qu'à l'évaluation technique de l'intérêt des actions déposées : articulation avec le projet fédéral, cohérence budgétaire, pertinence territoriale de l'action, modalités d'évaluation etc. Il émet un avis sur le montant attribué.
- L'évaluation se déroule en deux temps : dans un premier temps, le comité technique observe dans quelle mesure l'action proposée rentre dans le cadre du Projet Sportif Fédéral. Cette première analyse est notée sur 5 points. Dans un second temps, il évalue l'action proposée via un barème portant sur les principales caractéristiques que doit revêtir une action (sur 20 points). La note finale porte donc sur 25 points.

Quelques chiffres après l'évaluation du Comité :

PSF - FFE	Total	Féminisation	Santé	Handicap	Scolaires	Espace Public	Public éloigné	Hors Cadre
Actions	229	42	14	25	71	38	30	9
Montant total demandé	811 007 €	107 680 €	54 569 €	71 250 €	314 398 €	81 295 €	118 500 €	63 315 €
Montant total proposé	278 135 €	46 250 €	11 500 €	21 399 €	120 936 €	19 050 €	53 000 €	6 000 €
Nombre actions accordées	169	36	8	16	62	18	26	3
Nombre actions refusées	60	6	6	9	9	20	4	6
% € Accordé	34.30%	42.95%	21.07%	30.03%	38.47%	23.43%	44.73%	9.48%
% Actions accordées	73.80%	85.71%	57.14%	64.00%	87.32%	47.37%	86.67%	33.33%
% proposé par axe du PSF	100%	16.63%	4.13%	7.69%	43.48%	6.85%	19.06%	2.16%

- La campagne 2020 « Projet Sportif Fédéral » a vu 108 structures représentant 169 actions financées pour un montant total de 278 135 €. Les trois principaux axes financés ont été les projets de développement de la pratique en milieu scolaire (62 actions pour 120 936 €), les projets à destination des publics éloignés de la pratique (26 actions pour 53 000 €) et les projets de féminisation de la pratique (36 actions pour 46 250 €).
- En ce qui concerne les points à améliorer, on peut déplorer -même si le nombre de dépôts est en hausse globalement- les demandes insuffisantes des CDJE notamment (seulement 25). Par ailleurs, seulement 8 ligues sur 18 ont déposé des projets en 2020.

- On observe également une méconnaissance générale des indicateurs et des évaluations des actions (dossiers hors-sujets ou peu structurés).

DIVERS 2020

- **Février 2020 :**

L'Agence pour l'Éducation par le Sport (APELS) d'Île-de-France a décerné le label régional « Fais-nous rêver » à la Fédération Française des Échecs pour récompenser les actions échiquéennes menées en direction des mineurs sous protection judiciaire, organisées dans le cadre du partenariat avec la Direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse (DPJJ).

La FFE participe à la première convention nationale de prévention des violences sexuelles dans le sport, organisée à l'initiative de la ministre des Sports Roxana Maracineanu.

- **Mars 2020 :**

Début du « plan confinement FFE », Masterclasses et tournois en ligne chaque semaine (durant 2 mois). De nombreux joueurs titrés ont participé aux 16 masterclasses proposées, prodiguant leur savoir sous la houlette de Sylvain Ravot : Les maîtres et grand-maîtres Sébastien Joie, Christian Bauer, Romuald Delabaca, Romain Edouard, Antoine Favarel, Sophie Milliet, Kevin Terrieux, Maxime Lagarde, Adrien Demuth, Xavier Bedouin, Nikola Spiridonov, Emmanuel Neiman, Emmanuel Bricard, John Cappon et Manuel Apicella.

- **Octobre 2020 :**

Violences sexuelles : début de la mise en place du contrôle de l'honorabilité des encadrants, concernant toutes les personnes qui assurent des fonctions d'entraînement, d'encadrement, d'animation ou d'enseignement au sein du club.

Il est demandé aux clubs de cocher, dans leur espace club en ligne, la nouvelle case « Honorabilité » si la personne exerce une fonction dirigeante ou encadrante (bénévole ou professionnelle) au sein du club.

Les éléments constitutifs de leur identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de leur honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.